

BICLOU

Flash



Le bulletin des Cyclotouristes Chambériens

Décembre 2012

SPÉCIAL INSCRIPTIONS



FÉDÉRATION FRANÇAISE



www.fftz.org

DE CYCLOTOURISME

Le mot du Président



Le nouveau comité auquel vous avez accordé votre confiance s'est rapidement mis au travail.

Vous trouverez dans ce Biclou-Flash le compte rendu de notre 1ère réunion du 20 novembre et dans le Gros Biclou à paraître début 2013, le « trombinoscope » avec les rôles attribués à chacun.

Ce Biclou-Flash contient également le « dossier » inscription. N'attendez pas trop pour vous réinscrire, cela permet d'être assuré dès le 1er janvier puisque beaucoup ressortent (ou ne rentrent pas) le vélo pendant les jours d'hiver.

Le CODEP, à l'occasion de son AG du 24 novembre, a attribué le palmarès 2012 du Challenge de Savoie. Nos féminines ont été récompensées en se voyant attribuer la 1ère place pour le nombre de licenciés (qui représente 40,8 % de nos effectifs, contre 17,2 % pour l'ensemble de la FFCT au plan national), et la 2e place pour leur participation aux rallyes et randonnées.

Bravo Mesdames et j'ajouterai une mention particulière à nos vaillantes cyclotes qui ont réalisé « Toutes à Paris » en autonomie totale.

Ces performances sont à l'image d'une année 2012 riche en événements cyclotouristiques de toutes sortes dont vous trouverez les récits dans le Gros Biclou annuel.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année et rendez vous **dimanche 6 janvier 2013** pour le tirage des Rois.

Votre Président

Un sociétaire = un nouveau

C'est un objectif. Parlez du club à vos amis, collègues de travail, vos connaissances pour les inciter à venir nous rejoindre. Des Biclous sont à votre disposition pour vous aider à les convaincre.

Présents : Alain Berger, François Bourrier, Brigitte Cuaz, Elisabeth Depinoy, Dominique Fromon, Gabriel Grenier, Claudie Guillou, Lucienne Jacob, Jean-François Joly, Marie-Christine Mathieu, Yves Mathieu, Jacques Niéloux, Claude Seyve.

Invités : Gérard Lyonnet, Fabien Savouroux.

1. Désignation des membres du bureau

Président : François Bourrier

Vice-président : Yves Mathieu

Trésorier : Jacques Niéloux

Trésorier-adjoint : Jean-François Joly

Secrétaire : Brigitte Cuaz

Secrétaire-adjointe : Marie-Christine Mathieu

François et Yves ont préparé les tâches à effectuer et les responsabilités à prendre au sein du comité sous forme d'un tableau ; chacun y a réfléchi et l'attribution se fera lors du prochain comité.

2. Bilan Assemblée Générale 2012

L'Assemblée générale a été rapide compte-tenu des nombreux points à traiter et pas ennuyeuse mais il n'y a pas eu de débat, pas de propositions, peu d'illustrations et nous n'avons pas abordé l'aspect sécurité.

Donc :

Il faudrait évoquer les orientations pour l'année à venir ; le comité propose et l'AG valide. Claude propose qu'on passe ½ heure aux Rois pour détailler le programme 2013.

Yves propose une révision des statuts avec renouvellement du comité par tiers ; mais c'était ainsi jusqu'en 2004 et le Ministère des Sports demandait, sans l'imposer, un renouvellement tous les 4 ans (années olympiques)

Brigitte rappelle les liens vers la Fédération :

Cycl@net

Les activités de notre club doivent apparaître dans la revue Cyclotourisme.

Nous demandons à Albert de faire un article sur la sécurité dans le Biclou.

Le thème de la sécurité sera au programme de la réunion inter-saison du 31 janvier.

Pour l'AG 2013 : proposer les orientations et demander un débat.

Elisabeth remarque que l'info ne circule pas toujours entre le comité et les adhérents.

Nous proposons un espace dans le Biclou Flash pour l'expression libre.

3. AG du CODEP et AG de la Fédération

AG CODEP : samedi 24 novembre 2012.

Jacques, Lucienne, Albert, Michel C, François B, Elisabeth D. iront, ainsi qu'André Lechuga.

◇ **Cette AG est ouverte à tous les adhérents de tous les clubs**

◇ Nous espérons un compte-rendu rapidement

AG Fédération : 8 et 9 décembre à Saint Malo

◇ Le CTC a 7 voix

◇ Nous devons nous exprimer pour 3 votes :

* sur la composition du comité directeur (19 candidats pour 17 postes), sur le nom du médecin de la fédé, et le nom d'un éducateur.

* Approbation des rapport moral, d'activité et financier et budget (oui) et nous devons nous exprimer à propos de 2 résolutions :

• pour ou contre une réflexion des dirigeants sur la mise en place d'un certificat médical obligatoire chaque année allant au-delà des obligations du code du Sport (10 contre, 3 abstentions).

- la possibilité d'emprunter 500 000 euros sur 4 ans pour des travaux au local d'Ivry et au centre d'Aubusson d'Auvergne (abstention)

* 5 personnes / 5 candidats à élire pour le conseil disciplinaire d'appel.

Une discussion s'engage à propos de la Fédé :
il y a une baisse du nombre d'abonnés à la revue « Cyclotourisme »

Aux CTC tout nouvel adhérent a l'abonnement gratuit pendant un an.

Le budget 2013 de la fédé est qualifié de « budget de routine ».

La Fédé a un support pédagogique sur la santé :
à voir ?

Problème des différentes assurances : FFCT/
UFOLEP/FSGT

120 646 licenciés dont 3851 individuels et 8944 jeunes (7.66%)

4. Cotisations 2013

* Le comité vote pour l'augmentation de 0,70 € part club adulte.

* Augmentation 0,50 € part club jeune.

* L'abonnement à la revue « Cyclotourisme » est offert 1 an pour toute première prise de licence.

* La première prise de licence jeune est offerte.

5. Le Gros Biclou et Biclou Flash Spécial Inscriptions

* **Gros Biclou :** Fabien assure qu'il sera prêt pour les Rois

10 textes + « Qui fait quoi au Comité » avec photos+ compte-rendu AG

+ calendrier 2013+ calendrier CODEP.

Relecture : Claudie, Jean-François, Yves, Gabriel,
Claude : correction sur document papier

Envoi du fichier le 8/12

Relecture entre le 10 et le 16

Tirage à 160 exemplaires. Fabien facture 12 euros par page, impression en N/B, couverture couleurs.

* **Biclou-Flash :**

Mot du Président

Compte-rendu Comité du 20 novembre

Cotisations, détails inscriptions+ fiche de réinscription

+ fiches pour chaque séjour : Pâques, Pentecôte, Cévennes, Carantec, Barcarès

Dernière page : rendez-vous Rois+ réunions intersaison+ dates de préparation Bourse à vélos+ rappel sécurité + pubs

Dernier délai 5 décembre

Posté le 20 décembre

6. Calendrier 2013

* Dimanche 6 janvier : Rois

* Jeudi 10 janvier : réunion inter-saison (films, photos)

* Mardi 15 janvier : réunion Comité

* Jeudi 31 janvier : réunion inter-saison (thème sécurité)

* Jeudi 14 février : préparation Bourse à Vélos

* Jeudi 28 février : première réunion et préparation Bourse à Vélos

* Samedi 2 mars : Bourse à Vélos

* Dimanche 3 mars : 1ère Sortie

* Mardi 12 mars : Comité

* 30, 31 mars, 1er Avril : Pâques dans la Drôme

* 28 avril au 2 mai : Cévennes : Saint Jean du Gard

* 8 mai : RDDS

* Mardi 14 mai : Comité

* 18-19-20 mai : Pentecôte Poët Ceylard

- * 23 au 30 juin : Carantec
 - * 4 au 10 août : Semaine Fédérale
 - * 31 août au 8 septembre : Barcarès
 - * Mardi 10 septembre : Comité
 - * Jeudi 24 octobre : dernière sortie
 - * Samedi 16 novembre : Assemblée Générale
 - * Mardi 19 novembre : Comité
 - * Vendredi 29 ou samedi 30 novembre :
- 80 ans du club : à confirmer

7. Budget prévisionnel 2013 :

Etabli par Jacques et validé par le comité

8. Partenariat Mondovélo

Mondovélo propose une réduction de 10% aux licenciés sur tout achat dans le magasin.

Le comité discutera le 4 décembre sur la possibilité d'avoir un maillot club moins cher mais avec le logo Mondovélo.

9. Questions diverses

Signatures à la Banque : président, vice-président, trésorier, trésorier-adjoint.

					MINIMUM OBLIGATOIRE	MONTANT TOTAL DE LA COTISATION AVEC ASSURANCE AU CHOIX		
Catégorie	Cotisation FFCT 2013	Part Club 2013	Revue	TOTAL hors assurance	Mini braquet 12€	Petit braquet 12,70€	Petit Braquet + 22,00€	Grand braquet 55€
INDIVIDUELLE	Adulte							
	Sans revue	25,30	13,70		39,00	51,00	51,70	94,00
	Avec revue	25,30	13,70	23,00	62,00	74,00	84,00	117,00
	Jeunes < 25 ans							
	Sans revue	10,00	10,00		20,00	32,00	42,00	75,00
	Avec revue	10,00	10,00	23,00	43,00	55,00	65,00	98,00
FAMILIALE	Famille							
	1er adulte sans revue	25,30	13,70		39,00	51,00	61,00	94,00
	avec revue	25,30	13,70	23,00	62,00	74,00	84,00	117,00
	2ème adulte	10,00	7,00		17,00	29,00	39,00	72,00
	Enfant suivant de 25 ans et +	25,30	6,00		31,30	43,30	53,30	86,30
	Jeunes de 7 à 25 ans	5,00	6,00		11,00	23,00	33,00	66,00

En 2013 ...



BUDGET PRÉVISIONNEL 2013

Poste	Crédit	Débit	Bilan
Recettes escomptées			
Licences	8 000,00 €	6 000,00 €	2 000,00 €
Subvention de fonctionnement Ville	700,00 €		700,00 €
Subvention Ville RDDS	400,00 €		400,00 €
Tour de Savoie	50,00 €		50,00 €
Tour du Mont Blanc	100,00 €		100,00 €
TOTAL A	9 250,00 €	6 000,00 €	3 250,00 €
Dépenses obligatoires			
Abonnements		100,00 €	-100,00 €
Affiliation Club à la FFCT		50,50 €	-50,50 €
Assemblée générale		100,00 €	-100,00 €
Assurances		260,00 €	-260,00 €
Biclou		1 900,00 €	-1 900,00 €
Souscriptions/Dons/Cadeaux		100,00 €	-100,00 €
Déplacements		100,00 €	-100,00 €
Frais bancaires		50,00 €	-50,00 €
Cotisations		50,00 €	-50,00 €
Fonctionnement/Secrétariat		349,50 €	-349,50 €
Loyer Maison des Associations		150,00 €	-150,00 €
Matériel VELOLAND dépôt/vente	700,00 €		
France Télécom		240,00 €	-240,00 €
Tirage des Rois		300,00 €	-300,00 €
Repas fin année/Réceptions/Manifestations		400,00 €	-400,00 €
Formation/Stages		150,00 €	
TOTAL dépenses obligatoires B	700,00 €	4 300,00 €	-3 600,00 €
Recettes supplémentaires espérées			
Bourse aux Vélos	8 500,00 €	7 500,00 €	1 000,00 €
RDDS	3 600,00 €	2 500,00 €	1 100,00 €
Subvention CNDS	800,00 €		800,00 €
TOTAL recettes espérées D	12 900,00 €	10 000,00 €	2 900,00 €
Actions du Club à financer			
Bibliothèque/Photothèque/Carthèque		100,00 €	-100,00 €
Commande et vente équipements cyclistes	700,00 €		700,00 €
Matériel		250,00 €	-250,00 €
Participation Club aux sorties familiales, WE		1 400,00 €	-1 400,00 €
Participation du Club aux voyages		1 500,00 €	-1 500,00 €
TOTAL actions spécifiques E	700,00 €	3 250,00 €	-2 550,00 €
BILAN	23 550,00 €	23 550,00 €	0,00 €

Le CoDep - AG 2012

Samedi 24 novembre 2012

Compte-Rendu.

Cette année 2012 s'achève par une A.G. électorale, l'Olympiade se terminant le 31 décembre.

Cette année encore, 5 clubs n'étaient pas présents ni représentés. J'excuse bien volontiers «Les Marmottes du Val Gelon » nouveau club, les autres pourraient bien faire l'effort de venir.

1. RAPPORT MORAL :

Dans la brochure qui a été remise à chaque club présent ou représenté, le rapport moral y figure. Le président remercie chaleureusement toute son équipe, qui a travaillé avec lui tout au long de ces douze années.

Il remercie également, les partenaires du Comité, à savoir : le Conseil Général et ERDF.

Les effectifs sont en augmentation depuis 10 ans. Cela est dû essentiellement à la participation des féminines.

2. RAPPORT D'ACTIVITÉS :

Marie-France, notre secrétaire, ne commentera pas ce rapport qui est également dans la brochure. Elle soulignera le Voyage itinérant de « TOUTES à PARIS » qui s'est déroulé dans l'entraide et la convivialité.

3. RAPPORT FINANCIER :

Georges, trésorier général, fait le détail des comptes et apporte des précisions.

Il fait remarquer que les frais des ECOLES CYCLO VTT sont en augmentation, ce qui est normal pour la progression de nos trois écoles.

La Formation ayant diminué cette année en raison de l'état de santé de René BOULET.

Georges remercie Charles et Serge, pour l'obtention des subventions, CNDS et Conseil Général.

Georges se représente pour deux ans, le temps de

former un trésorier, Alain FLON qui était son adjoint, ne se représente pas au Codep, ayant été appelé à la Commission du Tour de France Cyclotourisme. Bonne chance à lui.

L'APPROBATION des trois rapports se fera en même temps que les votes.

PRÉCISION sur les votes (Charles BIONDA) :

Dans chaque pochette distribuée à l'entrée de la salle au moment des émargements, il y a une petite enveloppe et la liste de noms des candidats. Sur cette liste, des noms peuvent être barrés mais aucun ne peut être rajouté.

4. FORMATION :

Bien que très fatigué, René BOULET a tenu à être présent à notre A.G.

Charles le remercie pour le travail accompli depuis son arrivée au Codep 73.

Il a su dynamiser le club d'Albertville, pour la création d'une école VTT, qu'il a dirigé pendant quelques années.

Il a créé, à Gilly sur Isère, une autre école VTT au sein de son club. Il en était le président jusqu'à cette année. Il restera au club en temps que secrétaire, laissant la présidence et la responsabilité de l'école à Serge MILESI.

5. VILLE VÉLOTOURISTIQUE :

Le rapport est dans la brochure. J'ajoute simplement que Marie-France, responsable de la commission au sein du Codep, accompagnée de Solange FLON, sont allées à Paris au Salon des Maires où se déroulait la rencontre des « Villes Vélotouristiques » labellisées.

Le CoDep - AG 2012

6. Commission « SÉCURITE » :

Serge ne s'étend pas trop étant donné que son rapport est déjà entre vos mains. Il rappelle les mesures de sécurité à prendre, à savoir :

Etre vu : vêtements clairs et vêtements réfléchissants.

Eclairage sur le vélo, avant et arrière fixe ou amovible..

La sonnette, obligatoire.

Il conseille également **le rétroviseur**. Dans sa présentation, il compare la voiture et la moto sans rétroviseur. Pour le vélo, le rétro est très pratique.

Serge rappelle aux présidents des clubs qui n'en n'ont pas, qu'ils devraient avoir un MONSIEUR SECURITÉ. Celui-ci pourrait prodiguer les conseils et surtout rappeler le code de la route qui s'applique également au vélo.

Le MONSIEUR SECURITÉ est chargé de dispenser la bonne parole et de remonter la fiche d'accident lorsqu'il y en a eu.

Serge se représente et fait état de la candidature de Solange FLON qui est intéressée par la SECURITÉ.

Serge rappelle également que les voies vertes ne sont pas des pistes d'entraînement mais des voies particulières réservées aux modes « doux » qui associent : les piétons, la famille avec enfants etc... Les vélos y sont seulement tolérés !

Pour tout dire : NOUS NE SOMMES PAS PRIORITAIRES sur les voies vertes.

Il y a 100 kilomètres de voies vertes, réalisées en Savoie.

La Savoie est le 1er département de la région en matière de développement des voies vertes.

7. PRÉSENTATION DES NOUVEAUX CANDIDATS :

* Solange FLON se présente si elle est élue, pour aider Serge dans sa mission. Solange est la

« Madame Sécurité » de son club, les Cyclos Aixois.

* Jean-Pierre BRUNET président de l'UNION CYCLISTE du NIVOLET depuis déjà 12 ans. Il pense que les clubs du bassin chambérien doivent être représentés au CODEP.

* Camille LACOSTE membre des Cyclos de Grésy, ancien président de ce club, créateur du Club GAO, disparu depuis quelques années. S'il est élu, étant diabétique, il se présente pour faire connaître et développer la pratique du cyclotourisme aux diabétiques.

* Nicolas GUILBERT, Brevet d'Etat – moniteur FFCT spécialiste du VTT. Son souhait, s'il est élu : aider à la FORMATION.

* Bruno LAUDE, Président du club d'Aiguebelette VTT, avec une école VTT moniteur FFCT. S'il est élu, il souhaite développer un autre aspect du cyclotourisme, tout en respectant l'éthique fédérale. Travaillant dans l'informatique, il pourra apporter son aide aux clubs qui le désireront.

Un appel en salle est lancé, pour obtenir un deuxième réviseur aux comptes.

L'appel a été entendu. C'est Alain FLON qui a répondu.

Pendant les votes d'approbation des rapports Moral d'Activité et de la trésorerie, ainsi que l'élection des candidats, Charles donne la parole au représentant du Conseil Général de Savoie.

Monsieur Lionel MITHIEUX se dit agréablement surpris par la tenue de notre assemblée. Il est favorable à nos démarches et il appuiera nos demandes de subvention au Conseil Général.

8. LES RÉCOMPENSES (Paul GIRARD) :

Dans la brochure, vous avez la liste des bénéficiaires des récompenses. C'est Paul GIRARD qui les remet, sauf le « Challenge Marcel Alvin » qui en l'absence de Marie-Christine, sa compagne, est remis par Marie-France.

Le CoDep - AG 2012

9. RÉSULTAT DES VOTES ET APPROBATION DES RAPPORTS.

Ont obtenu:

Rapport Moral : POUR : 82 voix exprimées.

Rapport d'Activités : POUR : 82 voix exprimées.

Rapport Financier : POUR : 82 voix exprimées.

10. ÉLECTION DES RÉVISEURS AUX COMPTES :

NIELOUX Jacques : 82 voix.

FLON Alain : 72 voix.

Tous les deux sont élus.

ÉLECTION sur Liste unique.

BOIJOUX Serge : 79 voix

BRUNET JP : 79 voix

FLON Solange : 79 voix

GIRARD Paul : 79 voix

GUILBERT Nicolas : 79 voix

GUILLOT Georges : 79 voix

JACOB Lucienne : 79 voix

LACOSTE Camille : 79 voix

LAUDE Bruno : 79 voix

MONGELLAZ J-P. : 76 voix

POUILLARD M-F. : 79 voix

Toute la liste est élue.

11. ÉLECTION (du ou de la) Président (e).

Deux candidats se présentant pour la présidence, un vote entre les membres élus s'est imposé. En voici le résultat :

MONGELLAZ J.P. : 1 voix

POUILLARD M-F. : 10 voix

Marie-France POUILLARD est donc élue Présidente du Codep 73.

La nouvelle présidente annonce à l'assemblée que sa présidence sera transitoire et ne durera que deux ans, le temps de former une personne à cette fonction.

Charles Bionda félicite la nouvelle équipe et lui souhaite bon vent.

Pour clôturer l'Assemblée Générale, la parole est donnée à notre représentante Fédérale, Madame Marie-Claude JONAC, Secrétaire Générale de la FFCT.

Marie-Claude félicite chaleureusement Charles pour le travail qu'il a accompli durant ces 12 années de présidence.

Elle a beaucoup apprécié le diaporama sur « Toutes à Paris » .

Enfin, Marie-Claude demande « comment faites vous pour avoir autant de féminines dans les clubs ? ».

Notre président de ligue Rhône-Alpes prend à son tour la parole. Il nous cite le nombre de licenciés en Savoie : 1593, dont 465 féminines.

Nombre d'abonnements à la revue Cyclo : 166.

Jean-Jacques félicite Charles pour le travail accompli durant ses mandats successifs et pour son investissement sur le voyage itinérant de « Toutes à Paris ».

J.J. PECH a également un mot pour René BOULET. Il lui dit toute l'estime qu'il a pour lui, pour avoir su développer trois écoles VTT et avoir assuré la Formation au Département et à la Ligue.

Le club de Cognin Vélo Tourisme invite l'assemblée au pot de l'amitié.

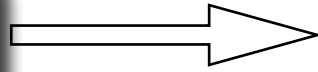
Fin de séance à 21 heures.

Dernier compte-rendu de la Secrétaire Générale.

Marie-France.

INSCRIPTIONS - Mode d'emploi

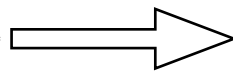
RÉINSCRIPTION SANS
MODIFICATION DE LA
COMPOSITION FAMILIALE



Imprimé rose

RÉINSCRIPTION AVEC
MODIFICATION DE LA
COMPOSITION FAMILIALE

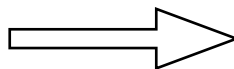
INSCRIPTION EN 2013,
NON INSCRIT
EN 2012



Imprimé jaune

*LES ASSURANCES DE BASE MINI BRAQUET, PETIT BRAQUET,
PETIT BRAQUET «PLUS» ET GRAND BRAQUET SE
PRENNENT AVEC LES IMPRIMÉS JAUNE OU ROSE*

ASSURANCES OPTIONNELLES :
VOL, COMPLÉMENT DE
RESSOURCES, 2ème VÉLO



*Imprimé blanc, à adresser
directement aux
Mutuelles du Mans*

Renseignements pour les inscriptions et les Assurances :

JEAN-FRANCOIS JOLY - téléphone : 04.79.65.22.31 / 06.43.44.61.15
Sous le Villard 73800 Coise
joly.cesyl@wanadoo.fr

INSCRIPTIONS - Mode d'emploi

Le montant de l'inscription qui est porté sur l'imprimé est constitué de 3 éléments :

- La part reversée à la Fédération
- La cotisation qui revient au Club
- L'assurance de base, obligatoire

On peut rajouter l'assurance facultative

PART FEDERATION

Cette part permet de financer le fonctionnement administratif de la Fédération, les activités qu'elle organise et les subventions qu'elle accorde, ainsi que des actions de formation.

Son barème de cotisations est dégressif pour favoriser les inscriptions familiales, (cela concerne le conjoint et les enfants de moins de 25 ans habitant chez leurs parents).

De plus, il est conseillé que le chef de famille soit abonné à la revue "Cyclotourisme", au demeurant intéressante et bien faite. Une raison de plus pour vous abonner !

La part fédérale est reversée, comme son nom l'indique, à la Fédération lorsque nous enregistrons la licence : elle ne fait donc que transiter par le budget du Club. Cette part fédérale a été légèrement augmentée pour 2013, et uniquement pour les adultes (0,30 €).

PART CLUB

La part Club n'avait pas été augmentée pour 2012. Le Comité a décidé d'augmenter légèrement la cotisation pour 2013, qui est pour un adulte ou chef de famille à 13,70 €.

Les tarifs pour le conjoint et les enfants vivant au foyer, quel que soit leur âge, sont respectivement à 7,00 € et 6,00 €.

Les tarifs jeunes isolés, sont appliqués jusqu'à 25 ans (10,00 €).

Le Comité maintient la décision de 2008 de ne pas faire payer la 1ère

licence à un nouveau jeune s'inscrivant au club pour la 1ère fois s'il prend l'assurance du mini braquet (uniquement la 1ère année). Comme en 2012, tout nouveau sociétaire se verra offrir par le club un abonnement à la revue fédérale (uniquement la première année).

Les cotisations financent les frais de fonctionnement et la communication interne assurée par le Biclou et le Flash.

Les activités sont financées par les subventions et les résultats de nos organisations (Bourse à Vélos, Randonnée des Ducs de Savoie, randonnées permanentes, etc...).

Ainsi une diminution de ces recettes alourdirait le coût des activités, mais ne compromettrait pas le fonctionnement du Club.

LES ASSURANCES

Les assurances sont inchangées en 2013 (montants et modalités)

ASSURANCE DE BASE

L'assurance de base « **Mini- Braquet** » à 12 €, couvre la responsabilité civile (réparation du dommage causé à autrui), et la défense-recours.

Elle est rendue obligatoire par les lois sur le Sport.

ASSURANCES FACULTATIVES

La passage au "Petit Braquet", pour 0,70 € de plus (soit 12,70 €), couvre les dommages corporels et prend en charge les frais de rapatriement et le remboursement du casque.

**IMPORTANT :
L'ASSURANCE PETIT
BRAQUET EST OBLIGATOIRE
POUR LES VOYAGES
À L'ETRANGER.**

La formule « Petit Braquet Plus », pour 10 € de plus (soit 22 €) privilégie les indemnités en assurance de personnes largement supérieures à celles du Petit Braquet (identiques à celles du Grand Braquet).

Par contre la formule « Grand Braquet » couvre en plus les dégâts matériels (vêtements, vélo, GPS), pour 43€ de plus (soit 55€)

ASSURANCES EN OPTION

Les formules Mini, Petit, Petit Braquet Plus et Grand Braquet permettent de souscrire des garanties individuelles complémentaires corporelles

Seule la formule "Grand Braquet" permet de souscrire des garanties individuelles matérielles « Dommages au vélo » (Vol)

Ces garanties individuelles sont à souscrire directement auprès des MMA à l'aide de l'imprimé joint (« Bulletin Individuel de Souscription pour la saison 2013 »)

Pour bénéficier des indemnités maximum en cas de décès d'origine cardio-vasculaire, un certificat médical de non contre indication (CMNCI) doit être établi dans les quatre mois précédant la délivrance de la licence et un test d'effort doit être réalisé moins de deux ans avant la date de délivrance de la licence en cours.

**ATTENTION : CECI N'EST VALABLE QUE POUR LES ASSURANCES
PETIT BRAQUET PLUS ET GRAND BRAQUET !**



LA GALETTE

Pour cet après-midi en forme de retrouvailles entre toutes et tous, nous vous donnons rendez-vous le 6 janvier, à 16h00 au Parc des Expositions (salle des Conventions).

La sécurité en hiver

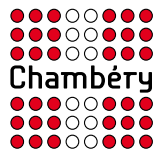


Vous souhaitez rouler en hiver. C'est une excellente idée pour maintenir sa forme. En hiver, les automobilistes perdent l'habitude de partager la route avec des vélos. Et puis, il y a l'humidité de la route, les feuilles mortes, parfois le verglas. Alors, la prudence s'impose encore un peu plus, et bien sûr, le casque !!!

RÉUNIONS BOURSE AUX VÉLOS 2013

Les réunions de préparation de notre traditionnelle *Bourse Aux Vélos* auront lieu le jeudi 14 février (distribution des affiches) et 28 février (répartition des rôles).

Venez nombreux !

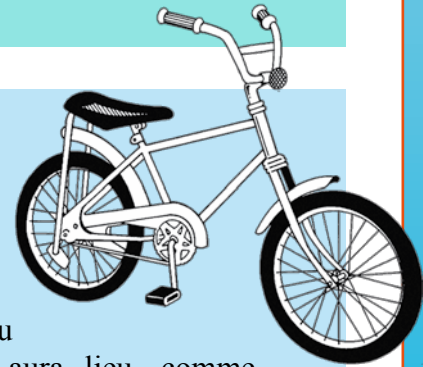


RÉUNION INTERSAISON

Deux réunions sont programmées durant la trêve hivernale : les **jeudi 10 janvier et 31 janvier, à 20h**, dans notre salle.

BOURSE AUX VÉLOS

La date de notre prochaine Bourse aux Vélos a été fixée au **2 mars 2013** ! Elle aura lieu, comme d'habitude, au Parc des Expositions.



BICLOU-FLASH, le bulletin d'information et de liaison des CYCLOTOURISTES CHAMBERIENS

Société fondée le 16 décembre 1933 et affiliée à la Fédération Française de Cyclotourisme sous le n° 278 Ligue Rhône-Alpes - CODEP Savoie

Siège social et adresse postale :
67, rue Saint-François-de-Sales, Q7
73000 Chambéry

Cyclophone : 04 79 33 58 01

Sur Internet :
<http://lescycloschamberiens.free.fr>

Messagerie :
lescycloschamberiens@free.fr
Le présent numéro de décembre 2012 a été tiré à 150 exemplaires

Mise en page : Fabien Savouroux

Responsable de la publication :
François Bourrier
173 allée des Garennes
73320 BARBY
04 79 72 93 95 ou 06 79 38 5 82